



COMITÉ SYNDICAL DU LUNDI 07 FÉVRIER 2022

DÉLIBÉRATION N° 2022-12

PROCÉDURES ADMINISTRATIVES FONCIÈRES ET JURIDIQUES

12 – Signature de l'avenant n° 1 de transfert portant sur le marché public de travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales du quartier le Grand Bouteiller sur le territoire de la commune de LOUVRES (Opération n° LOUV105)

Le Comité du Syndicat Mixte pour l'Aménagement Hydraulique des Vallées du Croult et du Petit Rosne, légalement convoqué le mardi 1^{er} février 2022, s'est réuni le lundi 07 février 2022 au Complexe de la Prairie, 21 rue de Condé - 95460 ÉZANVILLE, sous la Présidence de Benoit JIMENEZ, Président du Syndicat.

L'an deux mille vingt-et-un, le lundi six décembre à neuf heures,

Date de la convocation : Le mardi 1^{er} février 2022

Nombre de délégués titulaires en exercice : 70

Nombre de délégués suppléants en exercice : 70

Nombre de délégués formant le quorum minimum : 24

Président de séance : Benoit JIMENEZ

Secrétaire de séance : Martine BIDEL

Nombre de présents : (36)

Dont (36) présent(e)s avec droit de vote formant le quorum

CAPV : Philippe FEUGERE (Andilly), Joëlle POTIER et Pascal TESSÉ (Bouffémont), Charles ABEHASSERA et Martin KAMGUEN (Domont), Éric BATTAGLIA et Jean-Robert POLLET (Ézanville), Jean-Pierre LECHAPTOIS et Sylvain MAURAY (Moisselles), Blandine WALSH DE SERRANT et Zoheir AICHOUCHE (Piscop)

CARPF : Tony FIDAN et Joël DELCAMBRE (Arnouville), Marie-Claude CALAS (Bouqueval), Philippe SELOSSE (Écouen), Mouhammad ABDOUL (Épiais-lès-Louvres), Roland PY (Fontenay-en-Parisis), Benoit JIMENEZ (Garges-lès-Gonesse), Claude TIBI (Gonesse), Martine BIDEL (Le Mesnil-Aubry), Didier GUÉVEL et Marcel HINIEU (Le Plessis-Gassot), Christian CHOCHOIS (Le Thillay), Eddy THOREAU et Pedro TRAVISCO (Louvres), Jean-Jacques PERCHAT (Puisseux-en-France), Jean-Charles BOCQUET et Gérard DRÉVILLE (Saint-Witz), Sylvain LASSONDE et Navaz MOUHAMADALY (Sarcelles), Alain GOLETTA (Vémars), Cathy CAUCHIE (Villeron), Maurice MAQUIN (Villiers-le-Bel)

CCCPF : Jean-Claude LAINE (Baillet-en-France), Jean-Claude BARRUET et Lionel LEGRAND (Mareil-en-France)

Absent(e)s et représenté(e)s : (4)

CAPV : Valério MACCAGNAN (Attainville) a donné pouvoir à Jean-Pierre LECHAPTOIS (Moisselles)

CARPF : Bertrand KOVAC (Le Thillay) a donné pouvoir à Christian CHOCHOIS (Le Thillay)

Nicole BERGERAT (Puisseux-en-France) a donné pouvoir à Tony FIDAN (Arnouville)

Léon ÉDART (Villiers-le-Bel) a donné pouvoir à Maurice MAQUIN (Villiers-le-Bel)

Présent(e)s sans droit de vote : (0)

PROCÉDURES ADMINISTRATIVES FONCIÈRES ET JURIDIQUES

12 – Signature de l’avenant n° 1 de transfert portant sur le marché public de travaux de réhabilitation des réseaux d’eaux usées et d’eaux pluviales du quartier le Grand Bouteiller sur le territoire de la commune de LOUVRES (Opération n° LOUV105)

EXPOSÉ DES MOTIFS

Le 08 septembre 2021, le SIAH a attribué un marché public à l’entreprise COSSON relatif à des travaux de réhabilitation des réseaux d’eaux usées et d’eaux pluviales du quartier du Grand Bouteiller sur le territoire de la commune de LOUVRES.

L’entreprise COSSON a fusionné avec d’autres sociétés (CNT, PICHETA notamment) pour former l’entreprise TERSEN.

Il convient donc de transférer les prestations au profit de la société TERSEN. Ce transfert ne modifie en rien les éléments essentiels du marché public.

Cette modification est conforme à l’article L. 2194-1-4° du Code de la commande publique.

L’avenant n’a aucune incidence financière sur le marché et les prestations du marché restent inchangées. Il n’a donc pas été soumis à la Commission d’Appel d’Offres.

CECI EXPOSÉ

Le Comité Syndical,

Après avoir entendu le rapport de Cathy CAUCHIE,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la commande publique et notamment l’article L. 2194-1-4°,

Vu l’avenant n° 1 de transfert relatif au marché public de travaux de réhabilitation des réseaux d’eaux usées et d’eaux pluviales du quartier du Grand Bouteiller à LOUVRES (Opération n° LOUV 105),

Considérant la nécessité pour le SIAH de signer l’avenant ayant pour objet de transférer les prestations à l’entité TERSEN,

PROCÉDURES ADMINISTRATIVES FONCIÈRES ET JURIDIQUES

12 – Signature de l'avenant n° 1 de transfert portant sur le marché public de travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales du quartier le Grand Bouteiller sur le territoire de la commune de LOUVRES (Opération n° LOUV105)

LE COMITÉ SYNDICAL DÉLIBÈRE ET, À L'UNANIMITÉ DES SUFFRAGES :

- 1- Approuve** l'avenant n° 1 de transfert relatif au marché public de travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées et d'eaux pluviales du quartier du Grand Bouteiller à LOUVRES (Opération n° LOUV 105),
- 2- Prend acte** que l'avenant n° 1 de transfert ne comprend pas d'incidence financière,
- 3- Et autorise** le Président à signer l'avenant, ainsi que tous les actes relatifs à cet avenant.

À BONNEUIL-EN-FRANCE, le lundi 07 février 2022,

Benoit JIMENEZ,

Signé

Président du Syndicat,
Maire de GARGES-LÈS-GONESSE.

Le Président du SIAH certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, transmise au contrôle de légalité
le : 15/02/2022

Affichée le : 18/02/2022

Retirée le :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de CERGY-PONTOISE dans un délai de deux mois à compter de sa publication.